



complément de frais de notaire suite vente

Par **cyrilpp**, le **17/06/2019** à **14:15**

Bonjour

j'ai signé mon acte de vente le 21/05 pour l'achat d'une maison. Je viens tout juste d'apprendre que le notaire représentant les vendeurs s'est trompé dans les frais de notaire mentionnés au compromis et appelés à la vente. Il me demande 5 500€ de plus, soit +16% par rapport aux frais annoncés au départ.

J'imagine que je ne vais pas avoir d'autres possibilités que de régler cet énorme écart mais est-il néanmoins possible d'obtenir un échelonnement du règlement.

Merci de votre aide sur le sujet

Cordialement

Cyril